

La place de l'Église va-t-elle être réaménagée ?

C'est le souhait de la commission Cadre de vie du conseil municipal. L'endroit, chargé d'histoire, pourrait notamment être végétalisé.

C'est une belle place, chargée du poids de l'histoire et de la religion, qui a connu bien des rencontres festives entre habitants et des rendez-vous rituels dans et devant le monument. Elle a aussi connu bien des vicissitudes et quelques transformations, au fil des ans et au gré de l'air du temps. Son église du XV^e siècle dûment restaurée et son célèbre mais encombrant voisin, un certain Charles le Téméraire, ou du moins sa maison, lui valent cependant assurément une popularité sans égale.

Plus d'accès pour les voitures

Son réaménagement restait dans les cartons jusqu'ici : il en est ressorti récemment dans les réunions. La commis-



Le site pourrait être végétalisé.

sion Cadre de vie du conseil municipal a fait des propositions concrètes. Elles devraient lui donner une nouvelle orientation, en accordant la part belle à l'esthétique, à la sécurité et à la nature.

Ainsi, les plots implantés ici et jugés dangereux seraient supprimés ; l'auge de fleurs située actuellement à côté de l'ancien bureau de poste pour-

rait lui servir de délimitation et, de facto, empêcher un accès aux voitures. Autour de la fontaine - dont la pompe ne fonctionne plus et qui n'est plus en service depuis plusieurs années à cause des restrictions d'eau - la commission propose une végétalisation. Qu'on se rassure, en tout état de cause, l'église Saint-Nicolas et la maison de Charles le Téméraire n'émigreront point !